DLP - 3 -10- 84422699
N°ISSN 0754-0809

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
☎ (73) 92-42-68

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

Edition générale

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F   Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17   Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD   N° de série : 412

Le 26 septembre 1984

N°31

COLZA

Les cultures s'échelonnent de la levée au stade 1 à 2 feuilles pour les parcelles les plus précoces.

GROSSE ALTISE

Des captures sont enregistrées dans l'Allier et le Puy-de-Dôme mais le niveau des populations est encore faible.

Surveillez bien vos cultures et intervenez avec l'un des pyréthrinoïdes cités dans le Bulletin n° 30 si 3 plantes sur 10 présentent des morsures.

TOURNESOL

BOTRYTIS

Une attaque importante de Botrytis est constatée dans l'Allier. Le problème existe aussi dans le Puy-de-Dôme mais plus localement. Il est conseillé de récolter le plus rapidement possible.

La récolte peut s'effectuer à partir de 15 à 20 % d'humidité moyennant des modifications de réglage de la moissonneuse-batteuse.

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE

La lutte chimique contre les pucerons vecteurs de la Jaunisse nanisante nécessite une bonne surveillance des cultures dès la levée.

Les conditions d'intervention sont fonction de l'origine et de l'importance des vols de pucerons ainsi que de la durée de séjour sur les jeunes céréales.

Plusieurs cas peuvent se présenter :

1) Le nombre de plantes infestées est important et la multiplication des pucerons est rapide du fait d'un temps doux : un traitement s'impose d'urgence quel que soit le stade de la céréale (même avant le stade 2 feuilles).

2) Le nombre de plantes infestées est faible : le risque est variable

- si les repousses sont très abondantes et fortement colonisées par les pucerons, une intervention devra être réalisée à partir du stade 2 feuilles dès leur arrivée sur la culture

- si l'automne est doux, permettant une activité prolongée des pucerons, un traitement deviendra nécessaire

- si une période de froid intense ou prolongée survient, il n'existe aucun risque de dégâts dans l'immédiat.

Une deuxième application pourra être nécessaire si environ 15 jours après la première, l'activité des pucerons se poursuit ou reprend.

Les Avertissements Agricoles vous donneront des indications au moment voulu sur les risques et l'opportunité des traitements.